



*Programme pour la formation
des Résidents étrangers des hôpitaux de Paris (REHP)
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris*

Promotion 2020-2021

Le partenariat entre l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et le Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris (CMHP) a pour objectif de développer un programme de formation d'excellence auprès des jeunes praticiens étrangers et de favoriser les coopérations entre l'AP-HP et les Hôpitaux Universitaires étrangers. Chaque année, 35 praticiens « Résidents Etrangers des Hôpitaux de Paris (REHP) » sont sélectionnés par l'AP-HP et le CMHP, et accueillis pour occuper un poste de FFI ou de Stagiaire Associé dans les services hospitaliers de l'AP-HP.

Les dossiers de candidature sont à envoyer par mail à secretariat.cmhp@orange.fr le :

**15 janvier 2020 au plus tard,
pour une prise de fonction début novembre 2020**

Contact et informations :

Monique BOUAZZA, secrétaire : secretariat.cmhp@orange.fr

Site Internet : www.cmhp.fr

SOMMAIRE :

Page 1/6 : Intitulé, contact et informations du PROGRAMME POUR LA FORMATION REHP, Résidents Etrangers des Hôpitaux de Paris

Page 2/6 : Public concerné et modalités de candidature

Page 3/6 : Liste des pièces à fournir pour le Statut 1 : Stagiaire associé FFI

Page 4/6 : Liste des pièces à fournir pour le Statut 2 : DFMS ou DFMSA FFI

Page 5/6 : Liste des pièces à fournir pour le Statut 3 : UE hors France FFI

Page 6/6 : Formulaire de candidature à joindre au dossier avec photo actuelle

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

Public concerné et modalités de candidature :

Médecins non européens, hors UE

1/ STATUT : STAGIAIRE ASSOCIE dans le cadre d'un accord de coopération internationale (être Médecin spécialiste pour bénéficier d'une formation pratique complémentaire)

2/ STATUT : FFI dans le cadre du DFMS (en cours de spécialisation) ou du DFMSA (diplômé spécialiste)
Il faut OBLIGATOIREMENT avoir déposé, avant le 15/01/2020, un dossier de candidature pour être DFMS ou DFMSA auprès de l'Université de Strasbourg
(sur le site <http://med.unistra.fr/> suivre : Onglet Formation > 3ème cycle > DFMS-DFMSA)

Médecins européens (hors France), UE+ SUISSE et EEE :

3/ STATUT : FFI UE, être Interne avec au moins un an effectif dans la spécialité dans son pays d'origine.

ATTENTION : les Médecins ayant déjà bénéficié d'une année en qualité de REHP ne peuvent plus postuler.

**POUR TOUS, les dossiers sont à adresser par mail (FORMAT REQUIS, PDF ou WORD),
les pièces jointes doivent être numérotés selon la liste qui vous concerne.**

Informations pratiques

- ✚ Un jury composé de Membres du Corps Médical et de l'Administration de l'AP-HP et du CMHP se réunira au printemps 2020 pour sélectionner les 35 candidats
- ✚ Les résultats seront communiqués par mail à tous les candidats le 10 avril 2020
- ✚ La durée du stage est d'un an obligatoire pour les DFMS/DFMSA, de six mois renouvelables pour les stagiaires associés et de 6 mois pour les FFI UE
- ✚ La rémunération mensuelle nette est de 1470 € (sauf actualisation), hors gardes
- ✚ Le voyage, le logement, les assurances « rapatriement » et « responsabilité civile » sont à la charge du candidat.

En fin de stage, après évaluation du Chef de service d'accueil, un certificat est remis aux Résidents Etrangers des Hôpitaux de Paris au cours de la cérémonie annuelle de remise des prix aux jeunes praticiens en formation à l'AP-HP.

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE REHP *Stagiaire Associé 2020-2021*

NOM _____ PRENOM _____ Nationalité _____

E-mail (en MAJUSCULES) : _____ @ _____ SPECIALITE _____

ACCUEIL à l'APHP :

Chef de service et hôpital employeur _____

A FOURNIR DANS L'ORDRE D'ENUMERATION ET SCANNE EN COULEUR

1. Formulaire de candidature sur le site web du CMHP www.cmhp.fr complété en MAJUSCULES et signé, avec photo actuelle
2. CV actualisé et détaillé (3 pages maximum) comportant vos activités professionnelles (vos fonctions et l'adresse précise de votre employeur), diplômes et publications, dates des stages hospitaliers à partir du résidanat dans votre pays ou à l'étranger
3. Projet professionnel précisant la motivation et les objectifs (deux pages dactylographiées maximum)
4. Lettre motivée du Chef de service d'accueil à l'AP-HP sur papier à entête, signée et tamponnée, qui souhaite vous accueillir en qualité de stagiaire associé, mentionnant les dates d'accueil, les critères ayant permis de vous choisir, les fonctions et missions qui vous seront confiées, l'objectif pédagogique poursuivi et l'évaluation prévue
5. Copie du diplôme de Docteur en Médecine certifiée conforme et traduite en français par un traducteur assermenté
6. Copie du diplôme de spécialité certifiée conforme et traduite en français par un traducteur assermenté
7. Copie d'autres diplômes ou attestations obtenus dans votre pays ou à l'étranger
8. Attestation de l'autorité compétente permettant l'exercice de la spécialité dans le pays d'origine
9. Lettre de recommandation du Directeur de l'hôpital-employeur sur papier à entête avec Nom, Prénom, Qualité et adresse complète, signée et tamponnée, précisant le bienfondé de la demande, l'objectif et l'attente de cette qualification professionnelle
10. Lettres (2 maximum) de recommandation de vos supérieurs hiérarchiques ou différents Maîtres de stage avec lesquels vous avez poursuivi vos études dans votre pays ou à l'étranger
11. Certificat de bonne pratique de la langue française écrite et parlée (niveau B2 exigé), à demander auprès d'un organisme agréé de votre pays ou attestation du Doyen si les études ont été effectuées en français
12. Certificat médical d'aptitude à l'exercice de la Médecine hospitalière par un Médecin agréé du pays d'origine et copie du carnet de vaccinations à jour (diphthérie-tétanos-poliomyélite, hépatite B), et typhoïde pour une candidature en Biologie
13. Copie certifiée conforme du passeport (page comportant n° du passeport, photo et dates de validité)
14. Extrait de casier judiciaire ou document équivalent (ainsi qu'un extrait du casier judiciaire français pour les candidats ayant résidé en France), datant de moins de 3 mois, délivré par l'autorité compétente du pays d'origine ou de provenance.

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE REHP

DFMS et DFMSA 2020-21

NOM _____ PRENOM _____ Nationalité _____

E-mail (en MAJUSCULES) : _____ @ _____

SPECIALITE _____

ACCUEIL à l'APHP : Chef du service et hôpital _____

A FOURNIR DANS L'ORDRE D'ENUMERATION ET SCANNE EN COULEUR

1. Formulaire de candidature sur le site web du CMHP www.cmhp.fr complété en **MAJUSCULES**, avec photo actuelle et signé
1. Projet professionnel précisant la motivation et les objectifs (deux pages dactylographiées maximum)
2. Lettre motivée du Chef du service d'accueil en France, sur papier à entête de l'APHP, signée et tamponnée
3. Certificat médical d'aptitude à l'exercice de la Médecine hospitalière par un Médecin agréé du pays d'origine et copie du carnet de vaccinations à jour (diphthérie-tétanos-poliomyélite, hépatite B), et typhoïde pour une candidature en Biologie
4. Extrait de casier judiciaire ou document équivalent (ainsi qu'un extrait du casier judiciaire français pour les candidats ayant résidé en France), datant de moins de 3 mois, délivré par l'autorité compétente du pays d'origine ou de provenance.
5. Copie du dossier d'inscription en DFMS ou DFMSA que vous avez adressé à l'Université de Strasbourg

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE REHP **FFI UE (hors France) 2020-2021**

NOM _____ PRENOM _____ Nationalité _____

E-mail (en MAJUSCULES) : _____ @ _____

SPECIALITE _____

ACCUEIL à l'APHP : Chef du service et hôpital _____

Semestre de novembre 2020 à avril 2021 ou de mai 2021 à octobre 2021

A FOURNIR DANS L'ORDRE D'ENUMERATION ET SCANNE EN COULEUR

Veillez fournir les copies des originaux certifiées conformes et traduites en français par un traducteur assermenté

1. Formulaire de candidature sur le site web du CMHP www.cmhp.fr complété en MAJUSCULES, signé et avec photo actuelle
2. CV actualisé et détaillé (3 pages maximum) comportant les dates des stages hospitaliers dans votre pays ou à l'étranger
3. Projet professionnel précisant la motivation et les objectifs (deux pages dactylographiées maximum)
4. Lettre motivée du Chef de service d'accueil à l'AP-HP, sur papier à entête, signée et tamponnée, qui souhaite vous accueillir en qualité de REHP, mentionnant les dates d'accueil (semestre du novembre 2020 à avril 2021 ou semestre de mai 2021 à octobre 2021), les critères motivant le choix de son candidat, et le projet de formation en adéquation avec votre cursus
5. Copie du diplôme de Docteur en Médecine, et éventuellement autres diplômes, certifiée conforme et traduite par un traducteur assermenté
6. Lettres de recommandation du Doyen de votre Faculté et de votre dernier Maître de stage dans votre pays ou à l'étranger
7. Certificat de bonne pratique de la langue française écrite et parlée, (niveau B2 exigé) à demander auprès d'un organisme agréé de votre pays
8. Certificat médical d'aptitude à l'exercice de la Médecine hospitalière par un Médecin agréé du pays d'origine et copie du carnet de vaccinations à jour (diphtérie-tétanos-poliomyélite, hépatite B), et typhoïde pour une candidature en Biologie
9. Copie certifiée conforme d'une pièce d'identité
10. L'attestation de l'autorité compétente, traduite en français par un traducteur assermenté, certifiant que le stage réalisé en France sera validant pour le cursus
11. Extrait de casier judiciaire ou document équivalent (ainsi qu'un extrait du casier judiciaire français pour les candidats ayant résidé en France), datant de moins de 3 mois, délivré par l'autorité compétente du pays d'origine ou de provenance.

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

AU POSTE DE MEDECIN RESIDENT ETRANGER DES HOPITAUX DE PARIS -REHP-

De novembre 2020 à octobre 2021

Veillez cocher la formation souhaitée

DFMS (FFI)

DFMSA (FFI) MEDECIN U.E.

(FFI) STAGIAIRE ASSOCIE



Spécialité postulée : _____

LE DOSSIER EST A ENVOYER PAR MAIL, VOIR LES MODALITES DANS LE PROGRAMME

NOM de naissance : _____

NOM de l'époux si mariée : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

LIEU DE NAISSANCE : _____ **NATIONALITE** _____

ADRESSE PERSONNELLE COMPLETE :

N° _____ **Rue** _____

Code ville : _____ **Ville :** _____ **PAYS :** _____

E-mail (en MAJUSCULES) : _____ @

Téléphone : **mobile** _____ **fixe** _____

UNIVERSITE D'OBTENTION DES DIPLOMES :

de Docteur en Médecine _____

de Spécialité _____

EMPLOYEUR ACTUEL (pour le Stagiaire Associé) :

Nom et adresse de l'hôpital _____

NOM DU CHEF DE SERVICE D'ACCUEIL A L'APHP : _____

HOPITAL : _____

Fait à : _____ **le** ____ / ____ / ____ **Signature :**

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.